Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC

sur le

Lézard à petites cornes mineur

Phrynosoma douglasii

au Canada

DISPARUE DU PAYS
2018

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada

COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Les sommaires du statut de l'espèce du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages au Canada que l'on croit en péril. On peut citer le présent document de la façon suivante :

COSEPAC. 2018. Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC sur le lézard à petites cornes mineur (*Phrynosoma douglasii*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xii p. (http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=24F7211B-1).

Note de production :
Le COSEPAC remercie Sara Ashpole d'avoir rédigé le sommaire du statut de l'espèce sur le lézard à petites cornes mineur (*Phrynosoma douglasii*), aux termes d'un marché conclu avec Environnement et Changement climatique Canada. La supervision et la révision du rapport ont été assurées par Kristiina Ovaska, coprésidente du Sous-comité de spécialistes des amphibiens et des reptiles.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement et Changement climatique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-938-4125
Téléc. : 819-938-3984
Courriel : ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca
http://www.cosepac.gc.ca

Also available in English under the title "COSEWIC Status Appraisal Summary on the Pygmy Short-horned Lizard (*Phrynosoma douglasii*) in Canada".

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2018.
Nº de catalogue CW69-14/2-66-2019F-PDF
ISBN 978-0-660-31423-5

COSEPAC
Sommaire de l’évaluation

Sommaire de l’évaluation – novembre 2018

Nom commun
Lézard à petites cornes mineur

Nom scientifique
Phrynosoma douglasii

Statut
Disparue du pays

Justification de la désignation
Au Canada, cette espèce n’est connue que grâce aux mentions historiques. Depuis la dernière évaluation, d’autres observations anecdotiques ont été mises au jour, mais il n’y a aucune mention confirmée depuis plus de 50 ans. Les mentions historiques concernent une zone peuplée de la vallée de l’Okanagan, en Colombie-Britannique, où l’on s’attendrait à de nouvelles observations si l’espèce existait encore au Canada.

Répartition au Canada
Colombie-Britannique

Historique du statut
Dernière observation en 1957. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000, en avril 2007, et en novembre 2018.

COSEPAC
Sommaire du statut de l'espèce

Phrynosoma douglasii

Lézard à petites cornes mineur

Pygmy Short-horned Lizard

Répartition au Canada (province/territoire/océan) : Colombie-Britannique

Historique du statut selon le COSEPAC

Dernière observation en 1957. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1992. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000, en avril 2007, et en novembre 2018.

Espèce sauvage

Changement quant à l'admissibilité, à la taxinomie ou aux unités désignables :	oui ☐ non ☒

Explication :
Aucune autre mention n'a été confirmée depuis l'évaluation précédente.
L'admissibilité, la taxonomie et les unités désignables de l'espèce n'ont pas changé.

Aire de répartition

Changement de la zone d'occurrence :	oui ☐ non ☒ inc. ☐
Changement de l'indice de zone d'occupation (IZO) :	oui ☐ non ☒ inc. ☐
Changement du nombre de localités actuelles connues ou inférées[1] :	oui ☐ non ☒ inc. ☐
Nouvelles données importantes issues de relevés :	oui ☐ non ☒

Explication :
Aucune autre mention n'a été confirmée depuis l'évaluation précédente. L'aire de répartition connue de l'espèce au Canada n'a pas changé depuis l'évaluation précédente.

Information sur la population

Changement du nombre d'individus matures :	oui ☐ non ☒ inc. ☐
Changement de la tendance de la population totale :	oui ☐ non ☒ inc. ☐
Changement quant à la gravité de la fragmentation de la population :	oui ☐ non ☒ inc. ☐
Changement de la tendance de la superficie et/ou de la qualité de l'habitat :	oui ☐ non ☒ inc. ☐
Nouvelles données importantes issues de relevés :	oui ☐ non ☒

[1] Utilisez la définition de l'UICN de « localité ».

Explication :
Les données démographiques sur l'espèce au Canada n'ont jamais été disponibles. Cette espèce n'est connue que grâce aux mentions historiques; les données démographiques à son sujet n'ont donc pas changé.

Menaces

Changement de la nature ou de la gravité des menaces : oui ☒ non ☐ inc. ☐

Explication :
Les menaces qui agiraient sur le rétablissement de l'espèce persistent dans son aire de répartition historique et ont été évaluées dans le cadre du programme de rétablissement (Environment and Climate Change Canada, 2017). Les catégories de menaces de l'UICN applicables sont les suivantes : 1.0 Développement résidentiel et commercial : 1.1 Zones résidentielles et urbaines (développement et perte d'habitat); 1.2 Zones commerciales et industrielles (développement et perte d'habitat); 1.3 Zones touristiques et récréatives (perturbation et dégradation de l'habitat). 2.0 Agriculture et aquaculture : 2.1 Cultures annuelles et pérennes de produits autres que le bois (déforestation, perturbation de l'habitat et perte d'habitat); 2.3 Élevage de bétail (perturbation de l'habitat et perte d'habitat). En outre, les menaces qui pèsent sur les populations de fourmis, qui sont les principales proies du lézard à petites cornes mineur, peuvent être problématiques dans l'aire de répartition de l'espèce aux États-Unis.

Protection

Changement de la protection actuelle : oui ☐ non ☒

Explication :
Il n'y a eu aucun changement de la protection juridique fédérale ou provinciale. Cependant, le nombre d'aires protégées entourant les occurrences historiques a augmenté, ce qui comprend les aires protégées provinciales White Lake Grasslands et Okanagan Grassland ainsi que l'aire de conservation Sage and Sparrow qui appartient à Conservation de la nature Canada.

Immigration de source externe

Changement quant à l'immigration de source externe constatée : oui ☐ non ☒

Explication :
Aucun changement. L'immigration de source externe demeure possible, mais elle est peu probable en raison de la faible capacité de dispersion de l'espèce combinée à la fragmentation de l'habitat.

Analyse quantitative

Changement quant à la probabilité de disparition du pays : oui ☐ non ☒ inc. ☐

Détails : Analyse non pertinente pour les espèces disparues du pays.

Sommaire et autres points à examiner [p. ex. activités de rétablissement]

Aucun nouveau renseignement important susceptible de contribuer à un changement de statut n'a été obtenu depuis le précédent rapport de situation du COSEPAC. Un spécimen à Trail (Sunningdale), en Colombie-Britannique, photographié dans une salle de classe en 1958, a été découvert. La localité se trouve à l'extérieur de l'aire de répartition historique connue de l'espèce au Canada, et il n'existe aucune information permettant de déterminer si cet individu a été capturé à partir d'une occurrence naturelle en Colombie-Britannique. Par conséquent, la mention doit être considérée comme étant anecdotique. Au printemps 2016, la rédactrice du rapport a mené une campagne de sensibilisation dans la région de Trail, communiquant avec des représentants de plus de 40 organismes. La campagne n'a permis de recueillir aucun nouveau renseignement (voir l'annexe 1).

La conclusion du programme de rétablissement (Environment and Climate Change Canada, 2017) était que le rétablissement de l'espèce n'était pas réalisable à l'heure actuelle, et aucune activité de rétablissement n'est prévue pour le moment.

REMERCIEMENTS ET EXPERTS CONTACTÉS

Les personnes et organisations suivantes ont offert leurs connaissances au sujet du lézard à petites cornes mineur et/ou son habitat.

Benso, Sarah. 2017. Director, Trail Museum & Archives. Trail Historical Society. PO Box 405. Trail, BC. V1R 4L7

Dulisse, Jakob. RPBio. 2017. 410 Second St. Nelson BC. Canada V1L 2L3

Dyer, Orville. 2017. Acting Small Mammal and Herpetofauna Specialist Conservation Science Section, Ministry of Environment and Climate Change Strategy. 102 Industrial Place, Penticton, BC. V2A 7C8

Guilderson, Mitch. Penticton, BC.

Harrison, Megan. 2017. Biologiste des espèces en péril. Environnement et Changement climatique Canada. 5421, chemin Robertson. Delta (Colombie-Britannique). V4K 3N2

Machmer, Marlene. Pandion Ecological Research Ltd. 532 Park Street, Nelson, BC. V1L 2G9

Manley, Irene. Wildlife Biologist. Fish and Wildlife Compensation Program – Section Kootenay-Boundary Region. Ministry of Forests Lands and Natural Resource Operations #401-333 Victoria St. Nelson, BC. V1L 4K3

Okanagan Similkameen Stewardship Society. 203 - 304 Martin Street, Penticton, BC. V2A 5K4

Okanogan Borderlands Historical Society. Oroville Visitor's Center. 1210 Ironwood Street in Oroville, WA. 98844

SOURCES D'INFORMATION

Environment and Climate Change Canada. 2017. Recovery Strategy for the Pygmy Short-horned Lizard (*Phrynosoma douglasii*) in Canada. *Species at Risk Act* Recovery Strategy Series. Environment and Climate Change Canada, Ottawa. vi + 14 pp. (Également disponible en français : Environnement et Changement climatique Canada. 2017. Programme de rétablissement de l'iguane pygmée à cornes courtes (*Phrynosoma douglasii*) au Canada. Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*. Environnement et Changement climatique Canada, Ottawa. vii + 16 p.)

Hallock, L.A. et K.R. McAlliste. 2005. Pygmy Short-horned Lizard. Washington Herp Atlas. Site Web : http://wdfw.wa.gov/conservation/herp_atlas/ [consulté en septembre 2018].

RÉDACTRICE DU SOMMAIRE DU STATUT DE L'ESPÈCE

Sara L. Ashpole (Ph.D.)

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Phrynosoma douglasii

Lézard à petites cornes mineur

Pygmy Short-horned Lizard

Répartition au Canada (province/territoire/océan) : Colombie-Britannique

Données démographiques

Durée d'une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population; indiquez si une méthode d'estimation de la durée d'une génération autre que celle qui est présentée dans les lignes directrices de l'UICN [2011] est utilisée)	5 ans
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?	Non
Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures sur [cinq ans ou deux générations].	Sans objet. On présume que le déclin du nombre d'individus a eu lieu avant les cinq dernières années ou deux dernières générations.
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations].	Sans objet. On présume que le déclin du nombre d'individus a eu lieu avant les dix dernières années ou trois dernières générations.
Pourcentage [prévu ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations].	Sans objet. On ne s'attend à aucun changement du nombre d'individus au cours des dix prochaines années ou trois générations, parce que l'espèce est considérée comme étant disparue du pays et qu'aucune activité de réintroduction n'est prévue.
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations] commençant dans le passé et se terminant dans le futur.	Sans objet. Aucun changement du nombre d'individus n'a été observé, estimé, inféré ou présumé au cours de toute période commençant dans le passé et se terminant dans le futur.
Est-ce que les causes du déclin sont a) clairement réversibles et b) comprises et c) ont effectivement cessé?	a) Non b) Peu comprises c) Inconnu
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	Sans objet. Il n'y a pas d'individus au Canada.

Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence	0 km²
Indice de zone d'occupation (IZO) (Fournissez toujours une valeur établie à partir d'une grille à carrés de 2 km de côté).	0 km²

La population totale est-elle gravement fragmentée, c.-à-d. que plus de 50 % de sa zone d'occupation totale se trouvent dans des parcelles d'habitat qui sont a) plus petites que la superficie nécessaire au maintien d'une population viable et b) séparées d'autres parcelles d'habitat par une distance supérieure à la distance de dispersion maximale présumée pour l'espèce?	a) Sans objet; la zone d'occupation actuelle est de 0 km² b) Sans objet
Nombre de localités* (utilisez une fourchette plausible pour refléter l'incertitude, le cas échéant)	Aucune localité n'est confirmée
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de l'indice de zone d'occupation?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de sous-populations?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités*?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat?	Inconnu
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de sous-populations?	Sans objet; l'espèce n'est connue que grâce à des mentions historiques.
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités*?	Sans objet; l'espèce n'est connue que grâce à des mentions historiques.
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Sans objet; l'espèce n'est connue que grâce à des mentions historiques.
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation?	Sans objet; l'espèce n'est connue que grâce à des mentions historiques.

Nombre d'individus matures (dans chaque sous-population)

Sous-population (utilisez une fourchette plausible)	Nombre d'individus matures
Okanagan	0
Similkameen	0
Total	0

Analyse quantitative

La probabilité de disparition de l'espèce à l'état sauvage est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, ou 10 % sur 100 ans]	Sans objet

Menaces (directes, de l'impact le plus élevé à l'impact le plus faible, selon le calculateur des menaces de l'UICN)

Un calculateur des menaces a-t-il été rempli pour l'espèce? Non, mais les menaces ont été évaluées dans le programme de rétablissement (Environment and Climate Change Canada, 2017). Une analyse du calculateur des menaces a été jugée non nécessaire, parce que l'espèce n'est connue que grâce à des mentions historiques. 24. Menaces : Perte et dégradation de l'habitat découlant du développement résidentiel et commercial et de l'agriculture. Quels autres facteurs limitants sont pertinents? Absence d'immigration de source externe.

Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

Situation des populations de l'extérieur les plus susceptibles de fournir des individus immigrants au Canada.	État de Washington : vulnérable (S3); États-Unis : non en péril (N5); échelle mondiale : non en péril (G5)
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	Inconnu; possible, mais peu probable
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Probablement
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	Inconnu
Les conditions se détériorent-elles au Canada?+	Possiblement
Les conditions de la population source se détériorent-elles?+	Inconnu
La population canadienne est-elle considérée comme un puits?+	Non
La possibilité d'une immigration depuis des populations externes existe-t-elle?	Peu probable

Nature délicate de l'information sur l'espèce

L'information concernant l'espèce est-elle de nature délicate? Non

Statut et justification de la désignation

Statut	**Code alphanumérique**
Disparue du pays	Sans objet
Justification de la désignation Au Canada, cette espèce n'est connue que grâce aux mentions historiques. Depuis la dernière évaluation, d'autres observations anecdotiques ont été mises au jour, mais il n'y a aucune mention confirmée depuis plus de 50 ans. Les mentions historiques concernent une zone peuplée de la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique, où l'on s'attendrait à de nouvelles observations si l'espèce existait encore au Canada.	

+ Voir le tableau 3 (Lignes directrices pour la modification de l'évaluation de la situation d'après une immigration de source externe)

Applicabilité des critères

Critère A (déclin du nombre total d’individus matures) : sans objet. Le déclin est historique, et il n’y a pas eu de mentions de l’espèce depuis bien plus que trois générations.
Critère B (petite aire de répartition, et déclin ou fluctuation) : sans objet. Il n’y a pas de mention récente.
Critère C (nombre d’individus matures peu élevé et en déclin) : sans objet. Il n’y a pas de mention récente.
Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) : sans objet. Il n’y a pas de mention récente.
Critère E (analyse quantitative) : sans objet. Il n’y a pas de mention récente.

Annexe 1. Mention du lézard à petites cornes mineur à Trail et activités de sensibilisation

Mention à Trail (Sunningdale), en Colombie-Britannique (1958)

Robert Frew a fait la mention d'un spécimen de lézard à petites cornes mineur capturé par son père, Gordon Frew, en 1958, à Trail (Sunningdale) (correspondance archivée, avril 2016). Le lieu exact de la capture est inconnu. À cette époque, le spécimen avait été identifié par monsieur Harrison (Megan Harris, comm. pers., 2017), et les photos d'identification ont été validées en 2016 par Irene Manley (région frontalière du Kootenay, Ministry of Forests Lands and Natural Resource Operations) et David Fraser (Colombie-Britannique, Ministry of Forests Lands and Natural Resource Operations). Aucun relevé régional ciblant l'espèce ou son habitat n'a été effectué dans le secteur de Trail. Ce spécimen représente l'unique mention de l'espèce dans la région; il s'agirait donc d'une population disjointe ou d'une occurrence qui ne serait pas naturelle.

Campagne de sensibilisation

De mars à mai 2016, une campagne de sensibilisation, facilitée par l'Okanagan Similkameen Stewardship Society et la rédactrice du rapport, a été mise sur pied pour recueillir des observations et des connaissances sur l'écologie locale auprès de naturalistes et du public à l'intérieur de l'aire de répartition historique de l'espèce dans la région de l'Okanagan et le secteur de Trail. Des affiches d'interprétation (env. 100 ont été distribuées), des annonces dans les médias locaux et dans les médias sociaux, des courriels ciblés adressés à des experts locaux, des historiens et des représentants de trois Premières Nations (Osoyoos, Penticton, Colville) n'ont permis de recueillir aucune nouvelle information.

Sources d'information

Harris, M., comm. pers. 2017. *Correspondance par courriel adressée à Sara Ashpole*. 14 mars 2017. Biologiste des espèces en péril. Environnement et Changement climatique Canada. Delta (Colombie-Britannique).

Liste d'organismes consultés

- BC Parks
- BC Nature Federation
- Société d'herpétologie du Canada
- Central Okanagan Naturalist Club
- Tribu indienne de Colville
- Canards Illimités
- Elks – Osoyoos
- Environnement et Changement climatique Canada – Colombie-Britannique
- En'owkin Center

- Ecoscape Environmental Consultants (Kelowna)
- Fish and Wildlife Compensation Program – section de la région frontalière du Kootenay
- Kamloops Naturalist Club
- Kamloops Thompson Trail Alliance
- Kootenay Columbia Educational Heritage Society
- Lillooet Naturalists Society
- Ministry of Forests Lands and Natural Resource Operations
- Conservation de la nature Canada
- Nicola Naturalist Club
- Nk'Mip Desert Cultural Centre
- North Okanagan Naturalist Club
- North Shuswap Naturalist Club
- Oliver-Osoyoos Naturalist Club
- Okanogan Borderlands Historical Society
- Okanagan College
- Okanagan Similkameen Conservation Alliance
- Ophiucon Consulting
- Osoyoos Desert Society
- Bande indienne d'Osoyoos
- Osoyoos Times
- Bande indienne de Penticton
- Penticton Museum
- Shuswap Naturalist Club
- South Okanagan Naturalist Club
- *South Okanagan Similkameen Conservation Program*
- Sunningdale High School
- The Nature Trust of BC
- Université Thompson Rivers
- Trail Daily Times
- Trail Historical Society
- Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan
- Vermilion Forks Field Naturalists
- West Kootenay Naturalist Association
- While Lake Radio Observatory

HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS
(2018)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.

Environnement et Changement climatique Canada
Service canadien de la faune
Environment and Climate Change Canada
Canadian Wildlife Service
Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.